

La SAEML Mont-Dore

Environnement : un exemple en matière d'engagement environnemental

L'ouverture du Complexe Mont-Dore Environnement est prévue pour la rentrée 2010. C'est la Mairie du Mont-Dore qui est maître d'ouvrage et propriétaire des lieux. Il revient à la SAEML Mont-Dore Environnement de le faire vivre. Rencontre avec Victor David, son directeur général.



Sylvie GHESQUIER - architecte D.P.L.G
Agence neO

Le Gratuit

Que va-t-on trouver dans ce complexe ?

Victor David : Dans une première tranche, on trouvera la maison pédagogique environnementale, espace destiné à tous les publics avec un accent mis sur les scolaires. Il s'agira de sensibiliser les Calédoniens à la préservation de l'environnement. Il y aura une exposition permanente organisée autour de plusieurs grands thèmes. Il sera ainsi question des ressources et milieux naturels à préserver en Nouvelle-Calédonie, le lagon, le maquis minier, la mangrove mais aussi l'eau douce. Deux autres thèmes concerneront les activités de la SAEML Mont-Dore Environnement notamment la gestion des déchets et les énergies renouvelables. Un des attraits des expositions permanentes, c'est qu'elles seront organisées selon le principe de la toise. Les messages s'échelonnent selon les

niveaux, c'est-à-dire que jusqu'à 1 mètre, ils s'adresseront aux enfants, puis un peu plus haut aux ados, plus haut encore aux adultes. En plus des panneaux, il y a aura aussi des postes informatiques sur lesquels les enfants pourront visionner des informations sur différents thèmes et une base de données sur l'environnement que tout le monde pourra consulter. On va essayer également de mettre en place des jeux pour que les enfants comprennent bien les messages. Selon le financement, il sera possible de multiplier l'interactivité. Une seconde salle d'exposition permettra d'accueillir des artistes calédoniens et dans ce complexe, on trouvera un Point touristique Mont-Dore ainsi que nos bureaux.

Les Calédoniens sont-ils sensibilisés à la protection de l'environnement ?

V. D. : Oui, on le voit avec la collecte des déchets. Les bacs différenciés sont pleins. Avec la SIC, nous sommes en train de mettre des points d'apport volontaire (PAV) supplémentaires. Le Mont-Dore a 7 points d'apport volontaire, on a été obligé de doubler la collecte sur 5 de ces 7 points. Les gens font le geste citoyen d'apporter les déchets recyclables à un PAV. Si la collecte à domicile ne connaît pas encore le succès, c'est parce que c'est un service payant et que les gens estiment que ce n'est pas à eux de payer mais plutôt à la ville.

Quel chemin parcouru pour la SAEML depuis deux ans ?

V. D. : La SAEML est vraiment opérationnelle depuis janvier 2008. La collecte marche, notre centre de tri fonctionne et on exporte les déchets. Nous allons exporter deux containers de 40 pieds contenant des bouteilles en plastique et du carton et un troisième de 20 pieds avec des bonbonnes d'eau du Mont-Dore. C'est la première fois que des déchets ménagers recyclables étaient exportés. Nous voulons montrer que c'est faisable même si cette activité n'est pas économiquement rentable. Au lieu d'enfouir les déchets il vaut mieux payer un petit peu plus pour qu'ils soient exportés et recyclés.

Cela veut dire que s'occuper de la protection de l'environnement, coûte cher ?

V. D. : Oui et en plus là nous sommes pénalisés par la crise. En effet, en 6 mois le prix des matières premières a perdu 50%. Par exemple, les cannettes aluminium qui se vendaient à 100 000 F la tonne, se vendent aujourd'hui à 40 000 F



Point d'apport volontaire de la SIC
aux Tours de Magenta.

Bientôt en ligne...
www.mont-dore-environnement.com